

Inscriptions Rentrée 2019

Madame, Monsieur,

Vous avez un (des) enfant(s) en âge d'être scolarisé(s) à la prochaine rentrée.

Les inscriptions auront lieu du 6 mai au 8 juin 2019

Elles se dérouleront selon la procédure suivante :

1. Inscription administrative auprès des mairies (aux horaires d'ouverture des mairies) :
 - PS à CP à la mairie de Chaveyriat,
 - CE1 au CM2 à la mairie de Chanoz-Châtenay,
2. RDV avec le directeur de l'école de l'enfant (sur RDV) :
 - PS à CP : Ecole de Chaveyriat,
 - CE1 au CM2 : Ecole de Chanoz-Châtenay,

Les directrices ne sont pas en classe une journée par semaine ; aussi, vous pourrez les joindre :

Pour l'école de Chaveyriat, les jeudis toute la journée,

Cathy LEMONNIER 04 74 51 91 23

Pour l'école de Chanoz-Châtenay, les Vendredis de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h30

Candice FAURE-VAGE 04 74 51 92 81

Lors des entretiens avec les directeurs, merci de vous munir :

- ✓ Du certificat d'inscription délivré par la mairie,
- ✓ Du livret de famille,
- ✓ Du carnet de santé avec les vaccins DT/polio à jour,

Les enfants actuellement scolarisés à l'école de Chaveyriat et susceptibles d'aller à l'école de Chanoz-Châtenay à la prochaine rentrée ne sont pas concernés par ces inscriptions, la liaison se fait automatiquement entre les deux écoles du RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal).

Pour les familles ayant plusieurs enfants concernés, les inscriptions se feront dans les mairies de la classe des enfants à la rentrée 2019.

Pour tout complément d'information, vous pouvez prendre contact avec les directeurs.

Dans l'attente de vous accueillir dans nos écoles,

Les directeurs
Candice FAURE-VAGE et Cathy LEMONNIER

RPI CHANDZ-CHATENAY / CHAVEYRIAT

Pour les élèves nés en 2016,
qui feront leur rentrée en Petite Section en septembre 2019

Une réunion de présentation de l'action « Passerelle »

pour tous les parents d'enfants prochainement scolarisés en petite section

aura lieu Vendredi 10 mai 2019 à 17h30

À l'école de CHAVEYRIAT